

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include: 17 Dim... Oc. s. Laurent, 18 Mardi... s. Hyacinthe, 19 Lundi... s. Rustique, 20 Merc... s. Bernard.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 45 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Rows include: 7 h. 30' du matin, 7 heures du soir, 10 heures du soir.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 13 août 1862.

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, le Journal du Lot ne paraîtra pas Samedi prochain.

BULLETIN

Le Moniteur a publié le décret fixant au 25 août l'ouverture de la session annuelle des Conseils généraux. Aux termes de ce décret, cette session devra être close le 8 septembre.

La Gazette officielle donne des détails précis sur les mouvements des volontaires garibaldiens en Sicile. Il paraît que le général dirige ses efforts vers Messine au lieu de Palerme, comme on l'avait cru d'abord.

Le bruit circulait naguère à la chambre des députés qu'un engagement avait eu lieu entre les troupes royales et les volontaires, près de Girgenti. La dépêche de Turin qui rapporte le fait ne signale d'autre résultat de cette rencontre que la prise de cinquante fusils aux troupes garibaldiennes.

La conduite de Garibaldi a soulevé dans la presse italienne (à la réserve de deux ou trois feuilles) un cri unanime d'indignation. L'Italie s'exprime ainsi :

« Quand on se souvient du passé, on se demande si c'est bien le même homme qui peut avoir prononcé cette parole : Plutôt que de céder, je déserterai l'Italie, que j'ai faite. Quelle terrible responsabilité va faire peser sur Garibaldi cette menace sinistre, si vraiment il l'a proférée ! Non, seulement l'exaspération éclate dans ces quelques paroles recueillies à Rocca-Palomba, mais encore le sentiment d'un égoïste y déborde. Le parti de l'action avait bien pu avancer que seul Garibaldi avait fait l'Italie ; mais lui, du moins, ne s'en était jamais vanté ; il acceptait jadis volontiers l'intervention des circonstances, celle même de la Providence ; mais il ne s'était jamais attribué personnellement cette résurrection de l'Italie, que moi j'ai faite. »

Les dépêches de New-York nous apprennent que les confédérés ont concentré leurs forces entre la rivière James. Appomatoé et Richmond. Ils se sont emparés de Grand-Junction et d'une grande partie du chemin de fer entre Memphis et Charleston.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 13 août 1862.

MEURS, ET TU VERRAS (*)

IMITÉ DE L'ESPAGNOL.

N° 8.

VII.

(Suite.)

Je ne mérite pas ces éloges, croyez-le bien. — D'autres oublient des obligations sacrées, et vous qui ne deviez rien à don Pablo... — Moi ? bien au contraire, c'est lui... — Mais Dieu récompense les bonnes actions. — J'ai confiance en sa miséricorde infinie, répondit d'une voix lamentable le pauvre Elias, qui était au supplice de tous ces témoignages d'amour donné à feu son rival en sa présence et avec son aide. « Je joue un rôle de dupe, pensait-il ; ce Pablo, qui meurt emportant mes quarante doublons, on l'adore, on le pleure et on me force à le pleurer et à prier pour lui... Mais il faudrait avoir un cœur de pierre pour abandonner cette aimable enfant à son chagrin. »

— Ah ! poursuivait Isabelle, celle qui fit ses délices, qui posséda tout son amour, toute son âme, n'écoute pas

(*) La reproduction est interdite.

D'un autre côté les fédéraux ont battu un corps considérable de confédérés dans le Missouri. On s'attend à une grande bataille près Chattanooga.

Le Dzaimik, journal de Varsovie, annonce qu'à l'occasion de la fête de l'impératrice de Russie et du baptême du jeune fils du Grand-Duc, cent quatorze personnes ont été délivrées des peines qu'elles avaient encourues ; sept autres condamnés ont eu aussi leur peine réduite.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Raguse, 9 août.

La lutte est acharnée entre Zabljak et Rjeka. Omer-Panacha est résolu à pénétrer dans le Montenegro. Les montagnards se battent en désespérés. Douze cents Grecs de Crivoscie, de Risano, de Zupa, et de Budna sont accourus à la défense du Montenegro.

Milan, 9 août

Les nouvelles de Sicile continuent à entretenir l'agitation en Lombardie. Les enrôlements clandestins continuent ; toutefois l'exécution du départ est très difficile.

Les démonstrations ont cessé depuis deux jours en Vénétie ; mais il circule une pétition à l'Empereur Napoléon, demandant l'incorporation au royaume d'Italie. Elle est couverte de plusieurs milliers de signatures.

Paris, 11 août

On mande de Palerme : Garibaldi est à Caltanissetta. Ses volontaires ne sont pas encore dans cette ville.

Les députés Mordini, Fabrizi et d'autres sont arrivés à Palerme. Ils préparent une démonstration hostile au gouvernement. Ils ont fait paraître un bulletin qui se termine par les mots : A bas Ratazzi ! Vive Victor-Emmanuel ! Vive Garibaldi !

Naples, 10 août.

Le bruit court que beaucoup d'arrestations ont eu lieu à cause des enrôlements.

Turin, 10 août.

Le journal la Campana soutient que l'unique moyen de résoudre les difficultés est la démission de M. Ratazzi.

Gènes, 10 août.

Une démonstration pacifique et nombreuse a été dissoute.

Paris, 12 août.

Turin, 11 août.

La Gazette officielle annonce que la manifestation de Palerme a échoué.

même le son des cloches qui annoncent ses funérailles. Elle couronne son front de fleurs et n'en dépose pas une sur la tombe de l'homme qui l'adorait. Elle n'a pas un soupir, sinon pour celui qui allait devenir son mari, au moins pour la mémoire d'un ami sincère, d'un brave qui tomba invoquant les noms d'amour et de patrie !

Evidemment elle avait oublié qu'elle n'était pas seule. Elle se croyait toujours au pied de l'autel, épanchant son âme devant Dieu, et elle continua, s'exaltant de plus en plus :

« Tu fais bien Francisca ; Dieu ne se paie point de clameurs sacrilèges. N'insulte pas à l'ombre de Pablo par des larmes hypocrites. Ne force pas tes yeux à le pleurer, si c'est pour les fixer l'instant d'après sur les yeux d'un autre, avec leur regard le plus séducteur. Ma douleur est plus pure et plus vraie ; et peut-être, du haut des cieux, mon Pablo y sourit ; et son âme maintenant comprend la mienne et lui répond. — Ah ! mademoiselle, interrompit Elias, je comprends vos regrets, je les partage ; mais vous avez beau gémir et sangloter, vous ne rendrez pas la vie à notre ami : Dieu l'a voulu ; résignons-nous. »

Aux premiers mots d'Elias, elle avait tressailli, comme éveillée en sursaut au milieu d'un de ces rêves où l'on révèle à haute voix des secrets qu'on rougirait d'avoir quand on veille. Elle ne répliqua rien, et l'on atteignit en silence la maison de don Diégo.

Pablo ne revenait pas de sa surprise. Il n'aurait jamais cru à tant de passion chez cette modeste jeune fille, si réservée et même si taciturne d'ordinaire que sa sœur

Un grand nombre de volontaires ont pris leurs passeports pour retourner dans leurs foyers.

La Monarchia naziale dément que l'Angleterre ait donné son appui aux projets de Garibaldi.

Fond italiens, 70,75.

— Le journal la Discussion dit que le gouvernement a expédié une note diplomatique, déclarant sa ferme détermination de faire respecter la loi et son autorité.

La Note constate en même temps le péril de l'occupation prolongée de Rome.

Palerme, 11 août.

Garibaldi, avec 500 volontaires, s'est dirigé sur Pietra, Pezzia et San Cataldo ; il semble tendre vers Messine.

L'opinion publique est dans le sens de la conciliation.

La Commission du monument qui doit être élevé à Ajaccio, à la mémoire de l'Empereur Napoléon Ier et de ses quatre frères, s'est réunie sous la présidence du prince Napoléon, le 1er août courant.

Elle a décidé que les noms des départements et des personnes qui ont pris part à la souscription ouverte pour cette œuvre nationale seraient gravés sur une table de marbre faisant partie du monument.

Le département du Lot a souscrit pour une somme de 1,000.

Revue des Journaux.

LA FRANCE.

M. de la Guéronnière fait connaître ainsi, dans la France, sa politique et celle du nouveau journal, en ce qui concerne les questions intérieures :

« Il y a en ce moment un grand effort pour fausser l'origine, les principes, la mission du gouvernement de l'Empereur. Des esprits partis de points opposés et que tout sépare, le passé comme l'avenir, se rencontrent néanmoins pour caractériser dans une formule commune la signification historique et politique de l'Empire français, et cette formule est celle-ci : Alliance du despotisme et de la révolution dans une monarchie populaire et militaire. Despotisme au dedans, révolutionnaire au dehors, telle est la double destinée que voudraient assigner au trône impérial les hostilités perfides qui rêvent de l'ébranler et les amitiés nouvelles qui cherchent à l'entraîner. »

« A cette formule fautive, inconciliable avec la société moderne, nous en opposons énergiquement une autre, qui est celle-ci : Alliances des prérogatives de l'autorité souveraine et des garanties d'un pays libre dans un pouvoir qui

l'éclipsait entièrement et qu'on aurait pu la supposer aussi nulle que froide. Il rendait grâce à l'heureux hasard qui lui avait révélé une si belle âme, et il se sentait un peu consolé de l'ingratitude de Francisca.

Isabelle et don Elias étaient ensemble au salon le lendemain matin, lorsqu'ils virent paraître don Diégo, vêtu de noir, la mine grave et solennelle, et s'efforçant de cacher sous un air de profonde tristesse la joie qu'en l'observant bien on aurait surprise dans ses regards.

« Eh bien ! leur dit-il, ne vous préparez-vous point à aller au service de don Pablo ? » Sa sœur le regarda tout étonnée.

« Il n'y en a pas aujourd'hui, répondit Elias ; c'était hier soir. »

« Pourquoi ne m'en avoir pas prévenu ? J'aurais été prier pour le repos de son âme. »

« A quoi bon, demanda Isabelle avec amertume, réveiller des souvenirs endormis dans la tombe ? »

« Je ne comprends pas ; quelle est cette tombe ? »

« L'oubli. »

« Moi, oublier mon Pablo, le meilleur de mes amis, celui que d'avance je nommais mon frère ? »

« Etrange métamorphose, grommela don Elias entre ses dents. »

« Un si excellent garçon ! poursuivait Diégo avec emphase. Hélas ! il me rendait bien l'amitié que je lui portais : je viens d'en avoir une nouvelle preuve. »

« En vérité ? demanda vivement Elias. Laquelle donc ? »

« Il m'a nommé son légataire universel. »

« Vous ? »

tire tout à la fois de son origine, de sa popularité et de sa gloire, sa force d'impulsion pour le progrès et pour le bien, et sa puissance de mesure et de retenue contre les excès de toute nature. »

M. de la Guéronnière, après avoir comparé les deux systèmes, passe à la politique extérieure, soutient la nécessité qu'il y a pour la France de ne pas maintenir une alliance étroite avec l'Angleterre dans les affaires d'Orient, définit en ces termes la situation nouvelle qui commence pour l'Italie :

« Que devait faire la politique française ? provoquer les puissances européennes à reconnaître le nouveau royaume d'Italie dans les conditions et avec les réserves dont elle avait accompagné sa propre reconnaissance. Ce résultat a été obtenu, et les bons offices de l'Empereur Napoléon ont amené la Russie et la Prusse à renouer ou à compléter leurs rapports diplomatiques avec le cabinet de Turin. C'est une situation nouvelle qui commence pour l'Italie. L'épée de la France lui avait rendu son indépendance, et son influence diplomatique vient de lui assurer son état civil en Europe. C'est une force incontestable qui lui est donnée pour se constituer et pour se dégager des embarras et des périls qui pourraient l'entraver. Aussi est-il à remarquer que depuis l'accomplissement de ce fait, la rupture qui tendait à s'opérer entre l'élément politique et l'élément révolutionnaire et devenue beaucoup plus profonde. Désormais le gouvernement du roi Victor-Emmanuel n'est pas seulement responsable envers les Italiens ou envers la France, du maintien de l'ordre, sa responsabilité est également engagée devant les grandes puissances qui viennent de le reconnaître. Il est donc permis de dire que si la réconciliation avec l'Europe le fortifie à Milan et le rapproche de Venise elle l'éloigne de Rome ; et le seul bruit répandu d'une expédition du général Garibaldi contre le territoire pontifical a d'ailleurs une conséquence qui répond trop au sentiment national pour n'être pas admise par tout le monde ; c'est que si nous étions à Rome par devoir, nous y resterons désormais par honneur. »

« Le point culminant de la question italienne, c'est-à-dire la destinée de Rome, est donc bien plus sauvegardée que menacée par l'acte diplomatique des cabinets de Pétersbourg et de Berlin. »

« Ce que veulent ces gouvernements, ce n'est pas assurément une Italie révolutionnaire, et, en reconnaissant l'Italie sur la demande de

— Oui, voici son testament, qu'il avait déposé chez le notaire en quittant Saragosse, avec recommandation de ne l'ouvrir que trois mois après sa mort... Ah ! mon bon, mon pauvre ami !

— Et il n'y a point d'autres legs ? ni de dettes qu'il vous charge d'acquiescer ?

— Non ; il m'a tout laissé, en souvenir de l'amitié si intime qui nous unit dès notre plus tendre jeunesse.

— Tiens ! je croyais, moi... »

— Pablo, cher Pablo, que sont tous les trésors du monde comparés au bonheur de te voir ? Mes cris de douleur ne peuvent, hélas ! l'arracher au marbre insensible qui te recouvre.

— Tais-toi, tu blasphèmes ! s'écria Isabelle avec horreur. Garde l'or dont tu hérites et ne trouble pas le repos de cette âme généreuse, qui, peut-être, regrette maintenant d'avoir si mal adressé ses dons.

— Ce reproche, Isabelle... »

— Tais-toi, par pitié ; ne me rends pas témoin de cette douleur hypocrite qui insulte aux cendres de ton bienfaiteur. »

Elle se dirigea vers la porte ; Elias fit involontairement un pas comme pour la suivre ; mais elle l'arrêta d'un geste.

« Je veux être seule, dit-elle ; je déteste l'humanité tout entière ; perfidie, bassesse, ingratitude, voilà ce qu'elle est. Ah ! Pablo, Pablo ! »

Elle s'enfuit, en proie à une violente agitation.

« Quelle folie ! dit son frère en haussant les épaules ; quelle injuste interprétation de mon chagrin ! »

la France, ils sont venus consacrer et fortifier cette politique si sage, si conciliante et si généreuse du cabinet des Tuileries.

« Le plus grand péril de la situation européenne s'évanouit ainsi dans l'entente de tous les grands états de l'Europe, pour accepter une situation que la France a créée et que, sa sympathie pour l'Italie, comme ses propres intérêts, lui commandent de maintenir. Désormais, quand nous le voudrions, quand des dispositions plus conciliantes prévaudraient à Turin et à Rome, nous pourrions provoquer utilement un congrès qui donnera sa sanction définitive à l'indépendance italienne, en reconnaissant comme un intérêt supérieur et permanent la nécessité de maintenir le Pape dans sa souveraineté territoriale afin d'assurer contre tous les hasards humains sa souveraineté spirituelle et la liberté de conscience de deux cents millions de catholiques. »

LE MONDE.

Le monde résume ainsi, sous la plume de M. du Lac, la situation en Italie :

« Quant à Garibaldi, on ne sait pas encore s'il est soumis, s'il n'est pas soumis, s'il est parvenu à s'échapper, ou s'il est en Sicile. Malgré l'opinion contraire de nos amis de Turin, nous n'avons sur ce point aucune inquiétude : Garibaldi, s'il est perdu, se retrouvera, et la docilité du grand citoyen à la voix de la patrie ne fera que grandir sa gloire. Les manifestations mazziniennes ne nous tourmentent pas non plus. Il en faut pour prouver que l'Italie veut Rome ; mais il faut aussi qu'elles soient réprimées pour prouver que le gouvernement piémontais est maître en Italie. »

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

Rien n'est venu jusqu'à présent confirmer ou démentir la version de la dépêche privée de Palerme, annonçant que le général Garibaldi refuse de se soumettre aux injonctions de la proclamation royale. Seulement, les dépêches et les journaux de Turin donnent des nouvelles rassurantes sur le mouvement du parti de l'action. Presque toutes les démonstrations que ce parti a tentées à Gènes, à Palerme, à Milan, ont avorté. Beaucoup de volontaires qui avaient répondu à l'appel rentrent dans leurs foyers. En Sicile même, ceux qui s'étaient laissés entraîner sous un drapeau qui n'est plus le drapeau national, commencent à l'abandonner, et, on annonce que les troupes royales dirigées sur Corleone marchent à petites journées, afin de laisser aux volontaires le temps de se dissoudre d'eux-mêmes. La ville de Palerme, sous son nouveau préfet, est parfaitement tranquille. L'opinion des chambres, de la presse, de la nation italienne, se prononce de plus en plus énergiquement contre l'échauffourée de l'ancien dictateur, et on remarquera que les journaux de Londres, jusqu'ici peu sévères pour le général Garibaldi, s'accordent à condamner sa conduite, comme devant entraîner ou la destruction de son prestige, ou la ruine de l'Italie. »

Pour extrait : A. LAYTON.

Chronique locale.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU 15 AOÛT.

Cahors, le 9 août 1862.

A MM. les Sous-préfets et les Maires du département.

Messieurs, la Fête de l'EMPEREUR va bientôt réunir dans un même sentiment de fidélité

- Eh bien, répondit Elias, ce testament...
- Ah ! si vous saviez combien il m'en coûte de donner aujourd'hui même une fête chez moi. Recevoir, être aimable, paraître gai et heureux quand je suis accablé de si pénibles souvenirs ! Mais il s'agit de ma sœur ; je me dévoue.
- J'avais, vous le savez, des relations avec le défunt.
- Ne m'en parlez plus de lui... renouveler mes regrets.
- Cependant, ses dettes restent maintenant à votre charge ; il me devait une petite somme.
- Nuit et jour je prierai pour son âme.
- S'il m'a oublié, c'est que sans doute, il a fait son testament avant...
- Avant de quitter Saragosse ; je vous l'ai dit... Ah ! fidèle ami, dussé-je vendre tout ce que je possède, je ferai dire cent messes pour ton âme.
- Mais moi je lui avais fait une avance...
- Oui, pleurons ensemble.
- La douleur est supportable quand on hérite ; mais perdre à la fois son ami et son argent !
- Perte amère, dont je ne me consolerais jamais.
- Qui meurt laissant des dettes, reste en purgatoire ; trois mille réaux...
- Cent messes ne coûtent pas cela.
- Eh ! je ne parle point de messes.
- Au revoir ! excusez-moi, j'ai des affaires pressantes. Mes sœurs vous tiendront compagnie.
- Don Diégo prit son chapeau et sortit en murmurant encore : « Pauvre Pablo ! » Elias, resté seul, s'écria avec humeur :

et de reconnaissance toutes les populations de l'Empire.

Les habitants du département du Lot ne seront pas les moins empressés à célébrer cette solennité religieuse et populaire, car ils comprennent avec quelle énergique fermeté le Chef de l'Etat sait maintenir le drapeau de la France, avec quelle habile sollicitude il sait veiller à la prospérité du pays.

En ce jour de glorieux anniversaire, nous ne saurions en douter, d'unanimes prières appelleront sur l'EMPEREUR et la famille Impériale les bénédictions d'en haut.

Vous aurez donc, Messieurs, à vous concerter avec l'autorité ecclésiastique, pour la cérémonie religieuse qui aura lieu, selon l'usage, le 15 août, et le *Te Deum* qui sera chanté dans toutes les communes du département. Vous aurez à vous entendre aussi avec l'autorité militaire et les chefs de service.

Ce que je vous recommande de ne pas oublier, dans la célébration de cette Fête populaire, c'est la part des pauvres, la plus chère au cœur de notre Souverain et de son Auguste Compagne.

MM. les maires sont autorisés à employer à cette destination, comme aux frais des réjouissances populaires, tout ce qui sera disponible des allocations portées au budget pour cet objet et pour dépenses imprévues.

Je vous invite enfin, Messieurs, à me rendre compte de la célébration de la Fête.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Lot,
MARQUIS DE FLEURY.

La fête du 15 Août sera célébrée, cette année, à Cahors, avec la pompe et l'éclat des années précédentes.

Nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui publier le programme de la fête ; nous dirons seulement que la Municipalité, désireuse de répondre au vœu le plus cher de Sa Majesté, promet pour ce jour solennel une large distribution de secours aux pauvres.

Nous apprenons qu'un arrêté préfectoral, en date du 12 de ce mois, a déclaré cessibles pour cause d'utilité publique, les terrains et bâtisses à occuper pour l'emplacement de la nouvelle halle et de ses abords.

Après l'approbation de cet arrêté par M. le ministre de l'Intérieur, il sera procédé à l'expropriation des immeubles à acquérir.

L'Administration a accordé une gratification de quinze fr. (15 fr.) au sieur Lafon (Pierre), de Saint-Jean-Lespinasse, pour avoir sauvé, le 20 juillet 1862, deux enfants qui étaient en danger de se noyer dans la rivière de la Bave.

Aucune affaire criminelle n'étant en état d'être jugée au cours des prochaines assises du Lot, M. le premier président de la Cour impériale d'Agen a, par ordonnance sous la date du 11 courant, décidé que la convocation de la cour et des jurés pour le 18 courant serait et demeurerait rapportée.

MM. les jurés convoqués devront, par suite, s'abstenir de se rendre lundi prochain à Cahors.

Cultivateurs du département du Lot, qui ont été signalés comme donnant les meilleurs soins aux chevaux de l'Etat qui leur ont été confiés en dépôt :

Céliarié (Jean-Baptiste), de la commune du Montat ;
Valette (Joachim), de Labastide-Marnhac ;
Descamps (Jean-Pierre), de Figeac ;
Rochy (Jean-Antoine), du Bourg ;
Laumond (Adolphe), de Biars ;

« Le diable vous emporte, toi, l'héritage et le défunt !
— Un peu plus de charité pour les morts ! répondit une voix qui le fit tressaillir, et une main se posa sur son épaule.

— Pablo ! dit Elias avec un cri de terreur.
— Silence ! répliqua don Pablo à voix basse. Ne craignez rien et causez tranquillement.
— Amé en peine, si tu viens réclamer des prières, adresse-toi à ton héritier, et non pas à moi, ton créancier.
— Je ne suis pas une âme en peine, mon cher Elias, s'écria don Pablo, éclatant de rire. Je suis vivant, bien vivant. Vous pouvez m'en croire ; si j'étais mort, je ne le nierais point. Mais sortons d'ici ; j'y suis entré clandestinement, grâce au vieux Ramon, et je ne veux pas qu'on m'y surprenne.
— Pourquoi cela ?
— J'ai mon plan, que je vous dirai tout à l'heure. Venez ! »

VIII.

Don Pablo et don Elias sortirent de la maison sans encombre ; un seul domestique les aperçut, et il ne connaissait point Lagrano, étant entré depuis peu chez Velillez. Une fois dans la rue, Elias, à peine remis de son saisissement, demanda à son jeune ami le récit de ses aventures.

Pablo le lui fit en deux mots. Laisse pour mort à Gandesa, il n'avait été que grièvement blessé et il s'était traîné à grand-peine jusqu'à la cabane d'un berger, qui l'avait recueilli et soigné jusqu'à sa guérison. Ses forces

Bouygues, de Bétaille ;
Saint-Amour (Jean), de Lamothe-Fénélon ;
Trassy (Jean-Baptiste), de Bretenoux ;
Lauradour (Jean-Joseph), de Martel ;
Lagarde (Eugène), de Cézac.

Le sieur Cayla (Jean-Pierre), vétérinaire à Rouffiac, canton de Luzèch, a été contraint de rendre la jument du 17^e d'artillerie dont il était détenteur et à laquelle il ne donnait pas des soins suffisants ; une somme de 150 fr. est mise à la charge de ce cultivateur pour dépréciation.

(Communiqué.)

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

La distribution des Prix a été, cette année, des plus solennelles au Lycée impérial de Cahors.

Elle a eu lieu, le lundi, 11 août, à une heure de l'après-midi, dans la cour d'honneur de l'Établissement, et elle a été favorisée par un temps magnifique.

Une tente élégante et vaste mettait les assistants à l'abri des rayons du soleil.

L'enceinte, décorée avec autant de goût que de simplicité, offrait aux nombreux spectateurs, non-seulement le coup-d'œil le plus flatteur, mais encore le bien-être que procurent toujours l'air et l'espace dont on n'est que trop souvent privé dans ces sortes de réunions.

Cette cérémonie était présidée par M. le marquis de Fleury, préfet du Lot, délégué par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique pour le représenter dans cette occasion. M. le Préfet était assisté de son conseil de Préfecture.

On remarquait à ses côtés, et sur l'estrade, MM. l'Inspecteur d'Académie, le Proviseur du lycée, le Maire de la ville, les membres du bureau d'administration du lycée, le lieutenant-colonel de gendarmerie, le procureur impérial, les Juges du Tribunal, deux vicaires-généraux, les directeurs et les fonctionnaires des diverses administrations, le commandant de la gendarmerie, le major commandant le dépôt du quatre-vingtième, le capitaine de recrutement, les capitaines de gendarmerie et d'infanterie, la plupart des Curés de la ville, l'Inspecteur des Écoles primaires, plusieurs prêtres honorables, plusieurs officiers de l'armée, les frères de la doctrine Chrétienne, un grand nombre de fonctionnaires et de personnes distinguées.

MM. les membres du corps enseignant, revêtus de leurs insignes, garnissaient le fond de l'estrade et offraient par la régularité de leur costume, un aspect des plus imposants. La foule immense qui s'était rendue dans la cour donnait à cette fête de famille l'aspect d'une grande et belle solennité.

La séance a été ouverte par le discours de M. Hallberg, professeur de rhétorique, auquel M. le Président avait donné la parole. Ce discours qui traitait du rôle du sentiment de la nature dans l'éducation classique, a excité au plus haut point l'intérêt général, et a été vivement applaudi.

Après une fanfare exécutée avec ensemble et harmonie par la musique, M. Laprade, proviseur du lycée, sur l'invitation de M. le Président, a pris la parole et a captivé l'attention par l'aplomb et la fermeté de son débit.

Il a traité avec autant d'expérience que de

à peine rétablies, il avait repris le chemin de Saragosse, où l'attendaient de si étranges déceptions.

« Vous au moins, mon ami, dit-il en terminant, vous ne m'avez pas oublié. Vous avez prié pour le repos de mon âme.

— Oh ! oui, avec ferveur.
— Aussi ne me suis-je découvert qu'à vous... et à Ramon, car j'avais besoin de pénétrer chez don Diégo pour être témoin de l'effet que produirait sur lui mon fameux testament.

— Ah ! c'est vrai, le testament ?
— C'est un tour que je lui joue et auquel notre notaire se prête. Nous avons fabriqué hier soir l'acte en question ; je l'ai porté moi-même ce matin chez Velillez, et je me suis glissé dans le cabinet, d'où j'ai entendu les reproches de ce pauvre ange d'Isabelle à son égoïste de frère, puis votre singulière conversation avec don Diégo.

— C'est que, voyez-vous, balbutia Elias, avec un homme tel que celui-là...

— Il est bon de prendre ses précautions ; oui, oui, vous faisiez bien, reprit Pablo étouffant une envie de rire.

— Avec vous, don Lagrano, ce serait tout différent. Si cependant vous voulez bien signer le reçu de la petite somme...

— Je ferai mieux, venez à l'hôtel avec moi. Mon homme d'affaires avait opéré quelques rentrées en mon absence ; j'ai donc de l'argent, et je vais vous remettre ce qui vous dû, capital et intérêts.

— Cela ne presse pas, non ; j'irai seulement avec vous pour avoir le plaisir de vous faire une visite.

savoir, un point important : de la nécessité de l'étude.

Son allocution est un travail fortement écrit et bien pensé. Elle a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

Nous reproduirons dans notre prochain numéro le discours du jeune et habile professeur de rhétorique ainsi que l'allocution de M. le Proviseur.

Immédiatement après, M. le Préfet, avec le talent et la bienveillance que déjà tout le monde lui connaît, a adressé aux élèves un charmant discours qui a fait le plus grand plaisir et qui, on peut le dire, a excité les sympathies de tout l'auditoire.

Cette œuvre où se révèlent au plus haut degré, les qualités de l'écrivain, du bon père de famille et de l'administrateur consommé, sera lu, nous n'en doutons pas, avec autant d'intérêt par les parents que par les élèves qui en sont l'objet. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire.

« Messieurs, ou plutôt, Mes Enfants, »

« Je ne viens pas retarder, par un discours, le moment où vous allez recevoir les récompenses que les labeurs de l'année vous ont méritées et qui doit précéder celui où vous serez rendus à vos familles. Je ne veux pas davantage risquer d'affaiblir, dans vos esprits et dans vos cœurs, les impressions que viennent d'y faire naître les conseils que votre digne Proviseur et un de ses plus éminents collaborateurs vous ont fait entendre, avec l'autorité de l'expérience et l'accent du dévouement. Mon but, plus à portée de mes forces et plus facile à atteindre, est seulement de vous adresser, avant notre séparation, quelques paroles de sympathie que vous accueillerez, avec cette spontanéité cordiale qui est le privilège de votre âge, et qui formeront comme le trait-d'union entre la vie du Lycée que vous allez quitter, et la vie de famille à laquelle vous allez être rendus ; les uns passagèrement et pour revenir bientôt reprendre, avec plus d'ardeur, leurs études interrompues, d'autres définitivement et pour y prendre la part que la Providence leur réserve dans les épreuves et les agitations de la vie.

« Désigné par M. le Ministre de l'Instruction publique pour présider cette cérémonie, je m'applaudis donc de la délégation que j'ai reçue, en ce qu'elle me permet, surtout, de vous adresser, plus solennellement aujourd'hui, l'expression de cet entraînement affectueux dont je vous ai entretenus, il y a peu de jours, en faisant votre connaissance, et que je tiens à vous renouveler, en ce moment, comme l'écho affaibli de la sollicitude profonde que porte à la jeunesse le chef illustre de l'Université que j'ai l'honneur de représenter devant vous.

« Cette sollicitude active et féconde, si propre à stimuler le zèle de tous, vous en avez recueilli, chaque jour, les effets, et, pour peu que votre mémoire soit fidèle et que votre cœur l'interroge, vous en trouverez la preuve répétée dans ces témoignages de dévouement journalier que les membres du corps enseignant prodigent, à tous les degrés, dans l'accomplissement d'une tâche au succès de laquelle sont attachés l'espoir de l'avenir et l'honneur de la génération qui se prépare.

« Soyez donc reconnaissants de ce dévouement tout tant que vous êtes. Que ceux d'entre vous qui doivent, l'an prochain, venir reprendre, ici, le cours, un moment interrompu, de leurs études, se préparent à y rentrer mieux disposés, si c'est possible, pour répondre au zèle et au dévouement de leurs maîtres, par un zèle pareil et un égal dévouement. Que leurs cœurs s'ouvrent de plus en plus, et se montrent, chaque jour, plus sensibles à ces précieux témoignages. La satisfaction d'eux-mêmes, des progrès plus rapides, seront les premières et les meilleures récompenses de ces dispositions sympathiques. Le cœur, soyez-en certains, mes enfants, est, à votre âge surtout, le guide le plus sûr, comme aussi le plus fécond inspirateur de l'intelligence et de l'esprit.

— Point de façons, ami, acceptez toujours tandis que je suis en fonds. Qui sait combien de temps durera cette prospérité ?

— A ces derniers mots Pablo toussa légèrement.
« Qu'est-ce que cela ? Vous toussiez ? Soignez-vous bien.

— Soyez tranquille, répondit le jeune homme en riant ; je vous donne ma parole de ne plus mourir sans vous avoir payé. »

Ils se rendirent ensemble à l'hôtel, où, après avoir réglé leur affaire, ils causèrent encore quelques temps. Pablo se fit instruire de tout ce qui s'était passé en son absence, puis ils convinrent de la conduite qu'ils tiendraient. En quittant Lagrano, Elias lui promit solennellement de ne révéler son existence à qui que ce fut avant l'heure décisive.

Le soir du même jour, il y avait réunion chez Velillez pour la signature du contrat de sa sœur. Tandis que les convives étaient à la salle à manger, Pablo, introduit en secret par Ramon, entra dans le cabinet où il s'était déjà caché le matin, et de là au salon, où Elias vint le rejoindre.

« Ils sont à table, dit Elias, mais dans une demi-heure ils passeront ici pour signer.

— Quel air a Francisca ?
— Elle est radieuse et ne cesse de sourire à don Manuel. » Pablo soupira.

— Et sa sœur ? demanda-t-il.
— Elle a refusé absolument de prendre part au souper.

(La suite au prochain numéro.)

BERTON DE LOS HERREROS.

Quant à ceux qui vont nous quitter, dont la raison déjà plus mûre va se trouver prochainement aux prises avec d'autres labours, avec d'autres devoirs; ceux qui occupent le seuil de cette période si délicate de la vie où l'oisiveté, même momentanée, quelquefois un défaut d'énergie ou de prévoyance, un de ces riens en apparence quand on est jeune, si importants cependant quand on les envisage plus tard dans leurs conséquences, peuvent, en exerçant sur l'existence tout entière une funeste influence, réduire, tout au moins, au rôle de membre inutile de la société l'homme à qui Dieu avait départi en germe toutes les facultés nécessaires pour occuper, dans son sein, un rang honorable, et, ce qui vaut mieux encore, pour y rendre des services; quant à ceux-là, dis-je, je leur recommande de reporter, quelquefois, leurs souvenirs vers ces murs à l'abri desquels ils ont été assez heureux pour recevoir cette éducation libérale et chrétienne qui doit faire leur force, et leur servir à la fois de défense contre les dangers qu'ils vont avoir à affronter. Le dévouement dont ils y ont été l'objet leur servira d'enseignement et d'exemple, et plus d'une fois, j'en suis certain, ils se rappelleront, non sans quelque bonheur, ces années du collège dont on n'apprécie le charme réel que quand elles se sont envolées depuis longtemps.

Pour moi, Messieurs, en leur souhaitant la bienvenue, comme membres désormais actifs de la génération qui marche à la conquête de l'avenir, je veux, et c'est là le but des quelques mots que je leur adresse cordialement, familièrement, je veux essayer de tirer du bagage scolaire qu'ils emportent au dehors, pour la leur signaler, et en faire comme la conclusion et la moralité de mes paroles, une de ces formules indestructibles dans lesquelles les poètes savent emprisonner les vérités et les conseils les plus utiles, et qui, soigneusement recueillies par la mémoire et répétées, quelquefois, peuvent, à un moment donné, éveiller notre prudence et soutenir notre faiblesse.

Video meliora proboque, Deteriora sequor.

a dit le chœur immortel et gracieux des métamorphoses. Que ce vers, répété par vous dans ces heures d'incertitude et de lutte, auxquelles je faisais allusion tout-à-l'heure et qui ne vous seront pas épargnées, car elles ne faillissent à personne ici-bas, devienne pour vous un avis utile, sous la forme d'une contre vérité, ou plutôt changez-le sans scrupule, pour votre usage personnel, et dites, en vous souvenant du jour où vous avez quitté le lycée :

Video meliora proboque, Meliora sequor.

C'est par cette erreur de prosodie que je termine, mes chers enfants. Puisse-t-elle, en froissant votre oreille et votre susceptibilité de latinistes, prendre place dans votre mémoire et votre cœur, comme un bon conseil donné peut-être dans une forme inattendue, mais dont il sera bon de faire usage quelquefois! Puisse-t-elle aussi ne pas vous laisser de celui qui vous le donne un trop mauvais souvenir!

Après ce discours, qui a été couvert des plus chaleureux applaudissements, M. l'Inspecteur d'Académie a proclamé les succès obtenus, au concours général des cinq lycées de l'Académie, par les élèves du lycée de Cahors.

Ces succès ont été des plus brillants cette année, car le prix d'honneur remporté par le jeune Cassaigne, élève interne de rhétorique, a été accompagné de deux autres prix importants et de sept accessits.

Les condisciples du jeune lauréat lui ont offert une couronne d'honneur qui lui a été remise par son généreux rival.

Est venu ensuite la proclamation des prix du lycée faite par M. le surveillant général de l'Établissement.

Les élèves dont le nom a été le plus souvent applaudi sont : MM. Marsalès, Sol, Bès, Besse, Vaysses, Laprade, Ségué, Cassaignes, Michaudel, Linon, Nicomède, Combes, Malvy, Lagarigue, Plazen, Sers, Bousquet Louis, Vertut, Védre, Massé, Gaston, Vialard, Lascoux, Lacarrière, Souques, Cahuzac, Chouet, Fournier, Routaboul, Tardieu, Guéguen, Bourdin, Gélis et Depeyre,

L'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner pendant cette cérémonie qui laissera dans le cœur des pères et mères de famille l'impression la plus favorable.

Samedi dernier, avait lieu, sous la présidence de M. Blaviel, vicaire-général, la distribution solennelle des prix à l'établissement libre d'instruction secondaire, dirigé, à Cahors, par M. Henri Valette. La cour de la pension avait été disposée à cet effet. On y avait élevé une estrade gracieusement décorée. Sur le fond de la draperie qui la recouvrait, se détachait le portrait de l'immortel Fénelon, que M. Valette a si heureusement choisi pour patron de son établissement. Un orchestre composé de plusieurs artistes de la ville, sous la direction de M. Valette, organiste, a fait entendre, à plusieurs reprises, pendant la cérémonie, des morceaux parfaitement exécutés. La réunion était brillante et nombreuse. On s'y était donné rendez-vous autant pour témoigner à M. H. Valette des sympathies que la bonne tenue et la prospérité méritée de son établissement on su lui conquérir que pour applaudir aux succès des jeunes lauréats.

Avant la proclamation des prix, M. H. Valette, dans un discours remarquable par l'élégance du style et la richesse des pensées, et que, vu l'exiguïté de notre cadre, nous regrettons de ne pouvoir reproduire, nous a développé les idées les plus sages et les plus justes sur la manière de comprendre et d'interpréter le véritable progrès. « Se rendre » bon et sage, c'est peut-être, a-t-il dit, la plus simple, mais ce n'est pas la moins glorieuse des révolutions, et commencer à être honnête homme » est souvent le chemin le plus court pour devenir » un grand citoyen.»

Il a terminé son discours en rappelant à ses élèves ces paroles que le grand chancelier D'Aguesseau disait à son fils, jeune lauréat, chargé de couronnes : « Mon fils, chacune de ces couronnes, est un succès; que chacun de ces succès devienne une vertu.»

M. Blaviel a, ensuite, pris la parole. Son discours a été un éloge mérité des idées émises par M. H. Valette. Tout le monde connaît la profonde érudition, l'élégance de style de M. Blaviel, et nous n'avons qu'à constater ici, pour cet honorable ecclésiastique, un nouveau succès oratoire.

La fête a été terminée par la proclamation des lauréats.

La Distribution solennelle des Prix aux Frères de la doctrine chrétienne aura lieu dans leur Établissement, le 20 du courant, à trois heures précises.

Il sera procédé, le jeudi 11 septembre prochain, heure de midi, à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à exécuter par voie d'entreprise, du 1^{er} novembre 1862 au 31 octobre 1863. Le service s'applique aux fournitures à faire dans la généralité des places, gîtes et localités du département du Lot.

On a arrêté, ces jours derniers, à Lauzès, un individu condamné par contumace par la Cour d'assises de l'Aveyron, aux travaux forcés à perpétuité, pour crime d'homicide volontaire.

La condamnation remonte à 19 ans et 4 mois.

Le 7 août courant, la nommée Manni (Marie), âgée de 21 ans, de Lacapelle-Auzac, était occupée à laver du linge dans le ruisseau de Blagour, lorsqu'elle a été frappée d'une attaque d'apoplexie. Elle est tombée dans le ruisseau et s'y est asphixiée.

On nous écrit de Saint-Germain :

Plusieurs habitants de nos campagnes sont dans l'habitude de transporter dans les champs, après le battage du blé, la glane ou menue-paille de cette graminée pour y mettre le feu et la convertir en cendres destinées à l'amendement du terroir. Les agronomes ont en effet remarqué que les cendres de cette nature ont la propriété d'accroître, d'une manière sensible, la faculté végétative du sol. C'est pour obtenir un tel résultat que, dans la soirée du deux courant, un propriétaire de la commune de St.-Germain, mit le feu à plusieurs tas de cette matière. Mais un vent du sud-ouest vient souffler avec violence, jetant en l'air des nuées d'éclairs, se dirigeant vers la grange de ce propriétaire, située non loin de là. Vus dans le lointain, la nuit, au milieu de l'obscurité, ces feux simulaient un vaste incendie. Sans tocsin, des cris se firent entendre et, en un clin-d'œil, plus de 50 personnes se trouvèrent sur les lieux du prétendu sinistre. On voulut essayer d'abord d'éteindre avec de l'eau les foyers incendiaires, mais au moment où celle-ci tombait, les éclairs, soulevés par le vent, s'envolaient d'une manière effrayante. On fut saisi de crainte et de nouveaux cris se firent entendre lorsque l'imminence du danger vint suggérer, l'idée de couvrir ces feux de terre. Bientôt, pioches et pelles sont mises en jeu, et le feu est éteint.

Si malheureusement, comme peu s'en faut, le feu s'était pris à la grange qu'atteignaient presque les éclairs poussés par la violence du vent, l'incendie se serait étendu dans des proportions incalculables. Cette grange se trouve à l'entrée du bourg, à côté d'autres granges, également remplies de paille.

Nous n'avons pas eu à déplorer de tragique événement, car, ce n'a été qu'une alarme. Mais cette alarme doit être une leçon pour l'avenir. Il est de toute prudence de n'allumer de pareils feux qu'en plein jour, par un temps absolument calme, et surtout loin des granges et des bâtiments.

Chacun sait que les patentes sont personnelles et ne peuvent servir qu'à ceux à qui elles sont délivrées. En raison de ce principe, dans le commerce, les associés en nom collectif sont tous assujettis à la patente.

Mais ce qu'il est important de porter à la connaissance du commerce, c'est que, d'après une décision ministérielle du 26 janvier 1845, assez généralement ignorée, tous les associés

secondaires, qu'ils résident en France ou à l'étranger, sont imposés dans la commune où l'associé principal est imposé pour le droit fixe entier, et que le droit proportionnel est établi sur tous les locaux qui servent à la société pour l'exercice de son industrie.

La maison d'habitation de chacun des autres associés, à moins qu'elle ne serve aussi à l'exercice de l'industrie sociale, demeure exempte de tout droit proportionnel.

Jadis, dans une société en nom collectif, l'associé principal payait seul le droit fixe en entier.

D'après l'article 19 de la loi de finance du 26 juillet 1860, ce droit est aujourd'hui divisé en autant de parts égales qu'il y a d'associés en nom collectif, et une de ces parts est imposée à chaque associé secondaire.

Il résulte donc de l'article précité qu'aujourd'hui dans les sociétés composées de deux personnes, il est dû un droit 1/2; dans celles de trois, un droit 2/3; dans celles de quatre, un droit de 3/4; enfin, dans celles de dix, un droit 9/10.

Les témoins qui sont cités devant les cours d'assises ou les tribunaux de police correctionnelle dit un journal judiciaire, manquent trop souvent à répondre à la citation qu'ils ont déjà reçue. Ils pensent qu'ils en seront quittes pour une légère amende, et ne connaissent pas les dispositions de l'article 355 du Code d'instruction criminelle, qui est très rarement appliqué par les tribunaux. Il y a quelques jours, la cour d'assises de la Seine, sous la présidence de M. Falconnet, en a fait néanmoins l'application.

Un négociant, accusé de faux, comparait devant les assises. Un des témoins, M. X..., ne se présentant pas, sans motifs légitimes, il a fallu remettre l'affaire à une autre session, et la cour, conformément aux conclusions de M. Hello, avocat général, et après avoir entendu M^e Lachaud, avocat de l'accusé, en renvoyant l'affaire à une autre session, a condamné M. X..., conformément à l'article 355, à tous les frais d'actes, de voyages et autres frais pour le jugement de l'affaire; la cour, a, en outre, ordonné que le témoin serait réassigné à ses frais, et contraint par corps à comparaître à la prochaine session.

Le conseil d'Etat vient, en matière de sépulture, de décider que, aux termes de l'art. 14 du décret du 23 prairial an XII, la demande en autorisation d'établir une sépulture de famille dans un terrain situé à la distance légale des habitations n'est pas susceptible d'être accueillie, le législateur n'ayant entendu accorder qu'au propriétaire seul, et non à sa famille, le droit de se faire inhumer dans sa propriété, lorsqu'elle est d'une certaine étendue et à la distance prescrite.

Théâtre de Cahors.

M. Donnay, directeur de la troupe lyrique de Cahors, vient d'engager pour quelques représentations M. Puget, premier ténor de l'Académie impériale de Musique et du théâtre impérial de l'Opéra-comique de Paris. On ne saurait trop féliciter la direction de son choix. M. Puget est un artiste de premier ordre. Sa voix est très-belle et pleine d'énergie. Ce qui recommande aussi M. Puget, c'est son talent hors ligne de comédien. Le Public cadurcien, nous n'en doutons pas, viendra en foule, applaudir pendant son séjour à Cahors, cet éminent artiste.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet.)

ITALIE.

Les lettres de Rome, du 8, annoncent que les troupes françaises réoccupent Ceperano première station du chemin de fer romain à la frontière de Naples.

Le général de Montebello a averti les pontificaux de n'engager aucune action isolée.

De nombreux ballots de chemises rouges ont été introduits dans les états pontificaux.

Des démonstrations au moyen de feux tricolores et des bombes lancées à profusion redoublent ici, quelques arrestations ont eu lieu; de grands drapeaux qui avaient été arborés ont été enlevés sans résistance.

On mande de Naples, qu'il y a une agitation considérable surtout parmi la jeunesse; mais l'autorité est vigoureuse et empêche l'embarquement pour la Sicile.

Turin, 9 août.

Le journal la *Discussione* dit que jusqu'à ce moment Garibaldi a refusé de céder aux avis conciliants. L'ex-dictateur aurait déclaré toutefois qu'il ne veut pas se battre contre les italiens. Les troupes le suivent à quelque distance, en évitant une collision. Il paraît que le but de Garibaldi est de gagner un point quelconque du littoral pour s'y embarquer.

Le bruit d'un projet de démonstration à Rome prend de la consistance. — La Chambre des députés a continué la discussion sur les chemins de fer napolitains. M. Bastoggi a déclaré dans une nouvelle lettre, qu'il acceptait toutes les modifications proposées par la commission au projet Rothschild.

— La *Monarchia Nazionale* dit : « Il semble que les mouvements de Garibaldi n'aient pas de but déterminé. Une partie des volontaires se dirigent sur Palumba et une autre sur Lescara. Leur nombre total, qui est d'environ trois mille, diminue chaque jour. La tranquillité règne partout en Sicile.

Vienne, 8 août.

La *Gazette officielle* donne les nouvelles suivantes :

Les volontaires garibaldiens semblent se diriger sur Messine, et non point sur Palerme. Ils sont au nombre de trois mille divisés en trois colonnes. Une colonne continue à marcher sur Sciarra. Garibaldi conduit la deuxième. La troisième le suit et tient la même route que lui.

Dans la chambre des députés, M. Ratazzi a mentionné le bruit, qui n'est pas encore officiellement confirmé, d'une rencontre entre les troupes et une bande garibaldienne près de Girgenti. Les troupes auraient pris 50 fusils aux volontaires.

Emprunt italien, 72,25.

AMÉRIQUE.

New-York, 29 juillet.

Le général Pope s'est avancé à la tête de soixante mille hommes dans la vallée de Virginie. — Le général confédéré Evell est avec trente mille hommes de Gordonsville. — On assure que le *Nashville* est arrivé dans un port du Sud, ayant à bord trente-deux canons envoyés aux confédérés par des marchands anglais.

— Les fédéraux ont évacué Grand-Junction, dans le Tennessee, qui est occupé aujourd'hui par les confédérés. — Des renforts sont arrivés à Richmond de toutes les parties du Sud. Les confédérés ont concentré leurs forces entre la rivière James, Appomatoe et Richmond. — Les fédéraux ont battu un corps de confédérés dans le Missouri.

— Les confédérés ont occupé Grand-Junction et se sont emparés d'une grande partie du chemin de fer de Memphis à Charleston. — Les fédéraux ont battu les corps de guérillas répandus entre Corinth et Memphis. — On s'attend à une grande bataille près de Chattanooga. — Il a été détruit de grandes quantités de coton dans l'Alabama.

MEXIQUE.

Londres, 8 août.

Vera-Cruz, 17 juillet. — Les Mexicains ont fait de vains efforts pour chasser les Français d'Orizaba. La route de Vera-Cruz à Orizaba est libre.

POLOGNE.

Varsovie, 7 août.

Un coup de pistolet a été tiré aujourd'hui sur le marquis Wielopolski, au moment où il descendait de voiture, près du grand escalier du palais de la Commission du Trésor. Le meurtrier a été arrêté, son identité n'est pas encore rétablie. Le marquis Wielopolski n'a pas été atteint.

— Une feuille supplémentaire du *Dziennik*, annonce qu'à l'occasion de la fête de l'Impératrice et du baptême du jeune fils du Grand-Duc, il a été fait remise à 444 personnes des peines qu'elles avaient encourues. Une réduction de peine a été accordée, en même temps, à 7 autres condamnés, parmi lesquels se trouve Wyzynsk.

ESPAGNE.

Madrid, 8 août.

La *Correspondencia* assure que le général Coucha a pour mission de rétablir les bons rapports entre la France et l'Espagne. Le général doit aussi chercher à amener la solution des affaires du Mexique dans un sens conforme à l'indépendance Mexicaine.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

12 août.

L'Empereur est arrivé au palais de Saint-Cloud, hier, à six heures et demie du soir. S. M. passera, le jeudi 14 août, la revue de l'armée et de la Garde nationale qui a été annoncée pour le 15 août.

— Le vice-roi d'Égypte et sa suite sont arrivés ce matin à Paris. Son Altesse est souffrante. Elle compte passer, dit-on, quelque temps dans la capitale et ne la quittera dans tous les cas qu'après la fête du 15 août.

— Le journal la *France* paraît avec la première partie du programme rédigé par M. le vicomte de la Guéronnière, sénateur. Cette première partie consacrée à la politique intérieure, est une réprobation énergique de l'Empire révolutionnaire et une revendication de tous les principes de l'Empire libéral. M. le vicomte de la Guéronnière termine par un appel très pressant à l'union des classes éclairées et du gouvernement impérial.

— La *Sémiramis* est partie de Rochefort à la fin de mai, se rendant à Suez, elle s'y tien-

dra, si nos renseignements sont exacts, à la disposition de l'ambassade japonaise, qui la rejoindra par la voie d'Égypte.

M. l'amiral Jaurès se rendra incessamment à son poste. Il partira dans quelques jours, pour Alexandrie et Suez, accompagné de M. le capitaine de vaisseau du Quilio, et des autres officiers de son état-major, et mettra à Shang-Hai son pavillon sur la *Renommée*, jusqu'au retour de la *Sémiramis* du Japon.

— La *Gazette de l'Etoile* publie le protocole de la signature des traités conclus entre la France et la Prusse.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Vendredi dernier, entre sept heures et demie et huit heures, un triste événement a affligé le quartier de l'Arc de l'Etoile. Deux jeunes gens venaient de monter sur la plate-forme du monument, et bientôt l'un d'eux s'est précipité du haut de la corniche, à l'angle nord-est, et est venu tomber sur le granit du trottoir. On n'a pu relever qu'un cadavre mutilé; la mort avait été instantanée.

Puisque nous en sommes à parler de l'affreuse manie du suicide, nous devons en ajouter que l'on compte à Rueil, depuis un an, une douzaine d'individus qui se seraient pendus, comme si une maladie nouvelle, celle de la strangulation, régnait dans cette belle et riche commune.

Le *Journal de la Côte d'Or* rapporte un suicide qui a eu lieu dans des circonstances exceptionnelles. Il s'agit d'un forçat libéré en surveillance à Dijon, et qui se trouvait sous le poids de deux accusations capitales :

Le criminel, nommé Bouille, vivait de vol de rapine; la nuit il dévalisait les clos voisins d'une baraque dans laquelle il s'était installé sur un chemin public.

Dimanche dernier, on le vit entrer avec un paquet de linge dans la maisonnette en question. Quelques personnes furent averties et, dans l'après-midi, elles allèrent frapper à la porte de la cabane. Ne recevant pas de réponse, ils enfoncèrent la porte, arc-boutée avec des échelats; mais là Bouille leur présenta un pistolet chargé, ce qui les fit reculer et aller chercher du secours.

Quelques instants après, Bouille, tenant d'une main un échelas et une bouteille de casis, de l'autre son pistolet, sortait tranquillement de la maisonnette et prenait le chemin des vignes.

M. L..., négociant à Dijon, à qui on raconte le fait, jugeant qu'il s'agissait d'un malfaiteur dangereux, se mit à sa poursuite avec quelques jeunes gens, en lui lançant des pierres et en criant aux vigneron, alors dans les vignes, de l'arrêter. Ceux-ci, devant la menace d'un

pistolet, n'osaient avancer.

Cependant ces cris, cette poursuite acharnée avaient attiré un plus grand nombre de personnes. Bouille allait être cerné, lorsqu'il introduisit son pistolet dans la bouche et se fit sauter la cervelle.

On trouva dans sa poche cinq balles, une dizaine de couteaux; à sa ceinture était suspendue une longue vue. Dans la cabane qu'il habitait, on retrouva également une quantité d'objets volés dans les clos des environs et les papiers qui purent faire connaître son identité.

Un grenadier de la garde avait une permission de deux jours. Voici comment il en raconte l'emploi devant le tribunal correctionnel, où est assise un peu sur la gauche une grosse Alsacienne luisante, pourvue d'une quarantaine d'années et du nom de Prudence Hargener. — Ayant ma permission de deux jours, dit le grenadier, première chose, je vas chez mon pays, à La Chapelle, pour lui emprunter des habits bourgeois, parce que, voyez-vous, première chose, quand on va en bordée, c'est d'effaroucher l'uniforme de craintes des chefs et des supérieurs. Etant en bourgeois, canne et chapeau, première chose, je prends un fiacre et je dis au cocher : « Je vous prends à l'heure, ça fait que nous aurons plus le temps de nous arrêter et de boire un coup où ça nous fera plaisir. » Avant de monter dans le fiacre, première chose, nous buvons la goutte. La procession étant commencée, ça a marché jusqu'au soir; j'avais de l'argent dans une ceinture et dans toutes mes poches; quand nous buvions, je ne prenais pas le temps de chercher ma monnaie je saisisais une pièce n'importe où, et je payais. Quand nous avons été vers le soir, je dis au cocher : « Première chose, c'est de retourner à La Chapelle, pour donner à mon pays des nouvelles de ses effets. »

Nous n'en étions pas à cinquante pas que, voulant boire une chope, nous descendons de la voiture, moi et le cocher; je commençais d'être pas mal dans le train; en cherchant un café, voilà cette particulière qui vient me soulever le bras et un peu le menton, qui me dit un tas de bien de mon caractère et finalement qu'elle veut me louer une chambre pour me faire coucher. Avant elle commande une bouteille de 2 francs qu'elle boit et que je paie, même qu'en payant, elle cherchait à barboter dans mes poches; mais je n'étais pas assez dépravé de ma raison, pour ne pas lui dire : « Halte-là ! première chose, mon fusil et mon argent, il n'y a que moi qui y touche. » L'affaire de la bouteille étant réglée, l'ancienne me mène à la chambre et je me rendors.

En me réveillant, première chose je cherche les habits bourgeois de mon pays, et je n'en vois plus que la moitié et plus de canne ni de chapeau, pas plus d'Alsacienne que sur la main. Me voilà en petit uniforme de Pékin,

manches de chemise, pantalon, sans gilet, ni paletot, ni canne, ni chapeau; je vas conter mon aventure devant la boutique d'un marchand de vin; comme je finissais la chose, voilà une petite fille qui vient se grouper autour de nous, et qui me dit qu'elle avait vu une femme avec un panier sous son tablier, et une canne et un chapeau à la main. C'est mon ancienne, je dis à la petite, mène-moi du côté que tu l'as entrevue. Je me cache, et furtivement, au bout de la deuxième chope, car ma cachette était un petit café Arabe, rue d'Alger, à La Chapelle, je vois la particulière circuler. Sans lui dire ni bonjour ni bonsoir, je saute sur elle, elle pas effrayée, me dit : « Vous cherchez vos effets, mon ami, ils sont chez moi; suivez-moi, je vais vous les donner. » Elle me dit qu'elle reste rue des Martyrs 39. Nous allons rue des Martyrs, je vole au n° 39; elle me dit que ce n'est pas là; alors, vous concevez, la montarde me monte quelque part, et je la fais arrêter.

M. le Président : Et vous avez bien fait, car c'est une femme dangereuse qui, trois fois déjà a été condamnée pour vol.

L'Alsacienne n'a pas dit non, et le tribunal l'a condamnée à 13 mois de prison et cinq ans de surveillance.

Le JURY de l'Exposition de Londres vient de décerner à MM. WOTHERSPOON et C^e une médaille d'honneur. — Voir aux annonces *Pastilles Victoria*.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

BLÉS ET FARINES.

On commence à voir du froment nouveau sur les marchés. Il est de belle qualité et son poids dépasse même celui de 1861 dans beaucoup de contrées. Le rendement au battage n'est pas, en général, aussi avantageux qu'on l'espérait. La moisson, qui s'achève en Beauce et en Picardie, donne de très-bons résultats. Les nouvelles de l'étranger sont contradictoires. L'Espagne et l'Italie sont mal partagées; l'Allemagne se plaint moins; l'Angleterre et la Belgique font déjà faire des achats à livrer. Des agents anglais parcourent la Lorraine et l'Alsace, achetant tout ce qu'on veut leur vendre en pommes de terre de l'année.

Les cours du carreau de la halle de Paris se résument ainsi : Farines, de 59 à 61 fr. les 157 kilos; Blés, de 33 fr. 50 c. à 35 fr. l'hectolitre et demi; Seigles, de 20 fr. 50 à 21 fr. 50; Orges, de 15 fr. à 15 fr. 50; Avoines, de 27 fr. à 28 fr. 50 les trois hectolitres.

La place a peu d'animation; acheteurs et détenteurs veulent être fixés sur les résultats de la moisson.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

ECOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE.

Boulevard des Filles-du-Calvaire, rue St.-Pierre-Popincourt, 24, à Paris.

Dirigée pendant vingt-cinq ans par M. Blanqui, membre de l'Institut, cette Ecole est la seule en

France qui soit exclusivement consacrée aux études commerciales; elle est placée sous le patronage du gouvernement, qui y entretient des élèves boursiers, et sous la surveillance du conseil de perfectionnement, composé des membres de l'Institut, d'anciens ministres, de sénateurs, de conseillers d'Etat, de banquiers, de négociants, sous la présidence de M. le ministre du commerce et de l'agriculture.

L'enseignement de l'Ecole comprend depuis les leçons de grammaire, d'écriture, d'arithmétique, de géographie et de comptabilité, jusqu'aux cours de droit commercial et maritime, d'économie industrielle, toutes les connaissances nécessaires pour former des comptables, des banquiers des négociants, des administrateurs.

Le grand nombre d'élèves étrangers qui se rendent chaque année, de tous les points du monde, dans cet établissement, en fait l'Ecole pratique la plus utile pour les langues vivantes, et assure aux jeunes gens, pour l'avenir, les relations d'affaires les plus étendues.

L'Ecole ne reçoit que des élèves pensionnaires de quinze à vingt-cinq ans au prix de 1,600 francs.

On peut s'adresser, pour les demandes de renseignements et les prospectus, à l'administration de l'Ecole, boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Pierre-Popincourt, 24, à Paris.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 13 août 1862.

| | Hectolitres exposés en vente. | Hectolitres vendus. | PRIX moyen de l'hectolitre. | POIDS moyen de l'hectolitre. |
|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Froment.. | 493 | 85 | 24 ^r 05 | 78 k. 240 |
| Maïs..... | 78 | 6 | 15 ^r 93 | » |

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

11 août.

| Au comptant: | Dermer cours. | Hausse. | Baisse. |
|----------------------|---------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 60 | » | » |
| 4 1/2 pour 100 | 98 | » | » |

12 août.

| | | | |
|----------------------|-------|------|---|
| 3 pour 100 | 68 95 | » 35 | » |
| 4 1/2 pour 100 | 98 | » | » |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 10 août Berhier (Louise).
- 10 — Carriol (Françoise).
- 11 — Gleye (Marie).
- 12 — Noyer (Hippolyte).
- 12 — Coustard (Pauline).

Mariages.

- 11 — Morey (Louis-Bernard), chapelier, et Garland (Hyacinthe-Henrie-Elisa), sans prof.

Décès.

- 9 — Bedué (Victoire), sans profession, 24 ans.
- 9 — Pontié (Cécile-Catherine) sans prof. 48 ans.
- 12 — Fourès (Auguste), 9 mois.
- 12 — Entraygues (Pierre-Sylvain), commis, 49 ans.
- 12 — Soupa (Marie), 4 an.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Bureaux : Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS.
PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS.
PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par M. EUGÈNE FORCADE.

27^e ANNÉE. Institution FAGET. ANNÉE. 27^e

Rue du Lycée, n° 20, à Toulouse.

Le premier septembre, reprise des cours préparatoires aux deux baccalauréats. — N. B. Depuis le premier novembre 1860, 142 candidats sont sortis de la maison bacheliers ès-lettres ou ès-science. — L'institution compte en outre dix admissions à l'Ecole impériale militaire de St-Cyr.

PASTILLES VICTORIA

DE J. WOTHERSPOON ET C^e, FOURNISSEURS DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE. Ces PASTILLES joignent à leur pureté et à leur saveur exquise la propriété d'être éminemment DIGESTIVES et de parfumer l'haleine.

Médailles d'honneur aux Expositions universelles de Paris de Londres.

PASTILLES de MENTHE ANGLAISE supérieures.

Dépôt général à Paris, 16 rue des Vieux-Augustins. — On expédie franco. Au dépôt central, chez M. Vinel, pharmacien, à Cahors, et chez les Pharmaciens, Confiseurs et principaux Epiciers.

Le Café de l'Aigle

rue Fénelon, tenu par le sieur LINAS, sera transféré, le 6 août prochain, sur les boulevards, maison Cazes, ancienne maison Pontus, et prendra le nom de

Bonne consommation **Café du Midi** Prix modérés

Café au lait, dès cinq heures du matin, en toute saison.

CONTREFAÇONS

DU

VINAIGRE DE TOILETTE

DE JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées : **REFUSER** tout flacon où le nom de *Jean-Vincent Bully* serait précédé des mots *dit de*, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne au TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

A VENDRE

UNE CUVE

en très bon état, avec trois cercles en fer et trois cercles en rodes, décuivant de 45 à 50 barriques de vin.

S'adresser à M. le comte d'Armagnac, rue Fleurens n° 7.

AVIS



Dans la journée de jeudi dernier, 7 du courant, il a été perdu à Cahors, un **chien de chasse**, race **Brak**, jaune et blanc, courte queue, et répondant au nom de **Fox**, il est muni d'un collier portant le nom de M. Montagne liquoriste à Cahors. Le Public est prié de vouloir bien nous adresser les nouvelles qu'il aura pu recueillir, MM. les brigadiers de gendarmerie voudront bien, aussi, en faire faire la plus minutieuse recherche, une bonne récompense est réservée.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.